

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 80 (1992)

**Heft:** 7

**Artikel:** Agenda

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-280052>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Au pouvoir, citoyennes !

*La représentation paritaire est loin d'être une idée nouvelle; elle n'est pas une utopie non plus.*

**L**es femmes doivent avoir le même nombre de sièges dans toutes les autorités politiques (exécutives et législatives), à tous les niveaux (local, régional, national, supranational), c'est ce qu'affirment trois Françaises dans un livre paru récemment: «*Au Pouvoir, Citoyennes, Liberté, Égalité, Parité*».

Notion nouvelle? Pas du tout. L'idée avait déjà été discutée à l'époque de la Révolution française, mais cette dernière fut ratée pour les femmes, puisqu'elles n'obtinrent même pas le droit de vote lorsque fut instauré le suffrage dit universel. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle (bien avant donc que les femmes puissent voter), des esprits clairvoyants ont eu le pressentiment que le droit de suffrage et l'éligibilité ne suffiraient pas à assurer l'égalité politique des femmes. En 1884, Hubertine Auclert écrivait dans *La Citoyenne*: «*Il faut que les femmes aient en plus du droit de vote (...) la moitié des sièges à la Chambre.*»

## Mieux qu'une utopie

Si cette notion n'est pas nouvelle, fallait-il la classer dans les rêves des utopistes du XIX<sup>e</sup> siècle? Est-elle complètement oubliée aujourd'hui? Pas du tout. En 1974, l'Américaine Jeane Kirkpatrick, dans *Political Woman*, estime que, pour remédier à la sous-représentation politique des électrices, la moitié des sénateurs et la moitié des membres de la Chambre des représentants pourraient, de droit, être des femmes.

L'idée a également été étudiée dans les débats du Conseil de l'Europe: un séminaire sur la «démocratie paritaire» a eu lieu en 1989 et un groupe de travail s'est constitué, groupe dont l'activité se poursuit.

Françoise Gaspard, Anne Le Gall et Claude Servan-Schreiber, auteures de cette passionnante étude historique et politique, démontrent que, dans toutes les élections et dans tous les pays, les candidates n'ont pas les mêmes chances que les hommes. Or le droit à l'égalité existe: la parité qu'elles proposent relève de la simple justice. La représentation paritaire n'est pas un quota (notion qu'elles critiquent très sévèrement, parce que dévalorisante pour la minorité que l'on veut favoriser).

En France, disent les trois auteures, il suffirait d'une «nouvelle lecture» de la Constitution pour instaurer la parité sans autre. (J'ai quelques doutes, quant à moi,

sur la possibilité de la reconnaissance de ce droit de parité par simple interprétation d'un texte juridique, à moins que ce genre d'acrobatie soit plus facile que chez nous: rappelez-vous toutes les demandes d'interprétation de l'art. 4 Cst à propos du suffrage féminin; intellectuellement, c'était admissible, mais on ne pouvait rien contre la coutume!) Livre vivifiant, motivant, il exprime l'espérance d'un renouveau pour la démocratie, c'est un appel à toutes les femmes. «*Impossible, une démocratie authentique? Encore un effort, et elle se fera.*» Telle est la dernière phrase de ce livre paru en juin.

Simone Chapuis-Bischof

*Au Pouvoir, Citoyennes, Liberté, Égalité, Parité, Françoise Gaspard, Anne Le Gall et Claude Servan-Schreiber, Ed. Le Seuil, Paris, 1992.*

(sch) – Le 18 juin, l'initiative CN 2000 qui demandait modestement la parité pour le seul Conseil national a été déposée en tant que pétition à la Chancellerie fédérale. Contrairement à ce qu'annonçait *Femmes Suisse* dans son dernier numéro (page 20), il n'y a pas eu de cortège. L'événement n'en est pas moins important.

Le thème du Congrès de l'Alliance internationale des femmes (dont fait partie l'ADF), qui aura lieu à Athènes du 4 au 10 octobre, est la «Démocratie paritaire».

FONDATION PIERRE GIANADDA MARTIGNY



MUSÉE GALLO-ROMAIN - MUSÉE DE L'AUTOMOBILE  
PARC DE SCULPTURES

*G Braque*

150 œuvres

13 juin - 8 novembre 1992  
Tous les jours de 9 à 19 heures  
Tél. (026) 22 39 78

## Agenda

### Droit du divorce

Le lundi 7 septembre, à 20 h, aura lieu à la salle du restaurant La Grange (Rue St-François 2) à Lausanne une séance d'information sur *La révision du droit du divorce*. Organisation: Centre de liaison des associations féminines vaudoises.

### Avortement et contraception

Nous vous rappelons que la Conférence européenne sur l'avortement et la contraception se tiendra à Genève **du 25 au 27 septembre**. Informations: Union suisse pour dériminaliser l'avortement, tél. (031) 911 57 94.

### Viv(r)e le changement

La Fédération suisse des femmes protestantes aura une rencontre à Vaumarcus **du 25 au 17 septembre** sous le titre *Viv(r)e le changement, risque ou/et chance*. Renseignements: Sylviane Genton, tél. (021) 825 30 123.

### Des paroles aux actes

Jeudi 1er octobre, de 9 h 30 à 16 h, l'Association PACTE organise un colloque sur le thème *Ressources humaines: l'avenir au féminin*. Les exposés seront suivis d'une table ronde, avec la participation de plusieurs personnalités. Cette journée se déroulera à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Dorigny. Pour tous renseignements: Mme Chesseix, tél. (021) 313 98 00.

### Petite enfance

L'ADF-Romandie organise le **3 octobre** prochain dès 9 h 30 au CPO de Lausanne un séminaire sur le thème *Quel accueil pour la petite enfance?* Prix: 30 fr. repas compris (garderie avec repas 10 fr. par enfant). Renseignements au tél. (021) 843 20 72.

### Enfants du divorce

Les points-rencontre ont pour but de permettre à des enfants de retrouver dans un cadre neutre le parent avec lequel ils ne vivent pas afin de nouer avec lui-elle des relations personnelles. Des infrastructures de ce type fonctionnent déjà dans divers lieux de France et de Suisse. Une journée d'information sur ces «*Points-Rencontre*» est organisée par Projuventut le **7 octobre**, dès 8 h 30 au CPO de Lausanne. Coût 100 fr. y compris le repas et les actes de la journée. Renseignements: tél. (021) 23 50 91.

### Communication-négociation

La Société suisse des employés de commerce organise tous les lundis du **24 août au 5 octobre**, de 18 h 15 à 19 h 45, un cours sur le thème: «*Savoir faire connaître ses atouts et apprendre à les reconnaître soi-même*». Renseignements: Mme de Warren, tél. (021) 691 59 15 (le soir, dès 20 h).